CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E210127** **VALABLE JUSQU'AU** **17/12/2026**

ÉDITÉ LE 27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/11/2024

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES

Siret : 938 072 170 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 585585600163

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 156196941W

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 156196941W

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ARTI'CCM

5 P A DE LA CHAUSSEE
56220 MALANSAC

Téléphone : 02 97 66 12 76 **Fax :**

Portable : 06 71 37 06 61

Responsabilité légale :
CODEL LUDOVIC, DOMINIQUE, FRANCOIS, MARIE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : accueil@articcm.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 414 422 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	3	18/12/2025
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	22/01/2026
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante)	3	18/12/2025
7132 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)	3	18/12/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/01/2026 16:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E210127** **VALABLE JUSQU'AU** **17/12/2026**

ÉDITÉ LE **27/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/11/2024
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES

Siret : **938 072 170 00013**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 585585600163
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 156196941W
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 156196941W

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **ARTI'CCM**

5 P A DE LA CHAUSSEE
56220 MALANSAC

Téléphone : 02 97 66 12 76 **Fax :**
Portable : 06 71 37 06 61

Site Internet :
E-mail : accueil@articcm.fr

Responsabilité légale :
CODEL LUDOVIC, DOMINIQUE, FRANCOIS, MARIE GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	18/12/2025
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	22/01/2026
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	18/12/2025
7132 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	18/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/01/2026
o Fenêtres de toit	18/12/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/12/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	18/12/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/12/2025
o Isolation des combles perdus	18/12/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/12/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.